

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 décembre 2019

---

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2454)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 2435

présenté par  
Mme Kerbarh

-----

**ARTICLE 8**

Rédiger ainsi le début de la seconde phrase de l'alinéa 61 :

« Lorsque cet objectif n'est pas atteint, les engagements... (*le reste sans changement*). »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.